



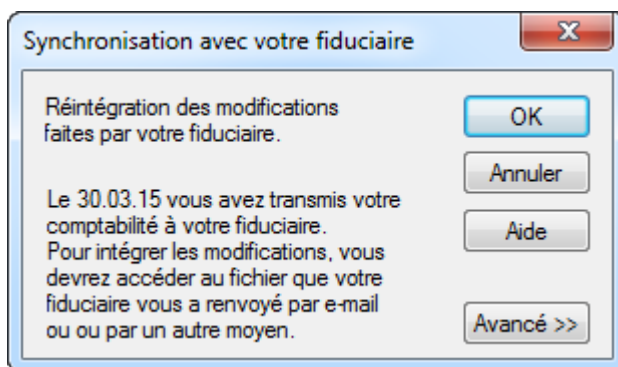
Crésus Comptabilité

24.4 - Réintégrer les modifications

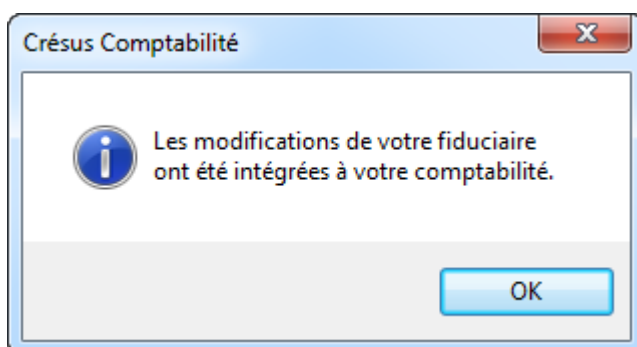
24.4 - Réintégrer les modifications

Il ne faut pas utiliser la fonction de restitution ordinaire, mais bien la fonction FiduSync pour restituer le fichier de backup reçu en retour. Le cas échéant, un fichier ouvert par la restitution ordinaire affiche un message d'avertissement.

- Ouvrez votre comptabilité.
- Exécutez la commande *Fichier – FiduSync* :



- Cliquez sur *OK*.
- Utilisez le bouton *Parcourir* pour sélectionner la sauvegarde retournée par la fiduciaire.



- Vérifiez les informations du dialogue : la fonction restitue bien un fichier Fidu, qui sera supprimé après l'opération.
- Cliquez sur *OK*.
- Votre comptabilité contient maintenant les modifications apportées par la fiduciaire et n'est plus verrouillée.

Si vous cherchez à réintégrer des données provenant d'un autre fichier, Cresus le signale et l'opération est interrompue.